

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du 28 octobre 2024

Cafétéria de l'édifice Saint-Isidore local #210

19h

Procès-verbal

Sont présents	
Nom	Groupe représenté
Madame Ariane Chiasson	Représentant des parents
Madame Fanny Corbeil	Représentant des parents
Madame Marie-Maude Dubuc	Représentant des parents
Madame Jessica Desjardins	Représentant des parents
Madame Geneviève Rodier	Représentant des parents
Madame Josyane Marcil	Techn. du service de garde
Madame Martine Latreille	Secrétaire d'assemblée /Représentante du personnel de soutien
Madame Vicky Carrière	Enseignante
Madame Véronique Lemire	Directrice de l'école
Membres absents	
Madame Patricia Lefrançois	Enseignante

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Geneviève Rodier, vice-présidente du conseil d'établissement 2023-2024, procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2. Mot de bienvenue et présences

Madame Geneviève Rodier souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et procède à la vérification des présences.

3. Vérification de la procédure de convocation et quorum

Madame Rodier constate que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

4. Nomination d'une secrétaire

Martine Latreille agira comme secrétaire d'assemblée pour la rencontre.

5. Questions du public

Aucun public.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance du 28 octobre 2024.

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Ariane Chiasson, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 28 octobre 2024;

En y ajoutant les points au varia ci-dessous :

18.1 Proposition 6^e année uniforme

18.2 Aide à la classe

résolution : CÉ-2024-2025-743

7. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 juin 2024

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, membre parent, il est résolu à l'unanimité en y apportant la correction suivante : retrait de Madame Marie-Maude Dubuc dans les membres présents.

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 17 juin 2024.

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 17 juin 2024 tel que déposé avec la correction mentionnée.

résolution : CÉ-2024-2025-744

8. Procédure d'élection

8.1 Élection à la présidence

Madame Geneviève Rodier, se propose comme présidente. Aucun autre membre ne se propose pour assurer ce poste. Madame Rodier est élue par acclamation au poste de présidente pour l'année 2024-2025.

8.2 Élection à la vice-présidence

Madame Fanny Corbeil se propose pour assurer la vice-présidence du conseil d'établissement.

Aucun autre membre ne se propose pour assurer ce poste. Madame Fanny Corbeil est élue à l'unanimité au poste de vice-présidente pour l'année 2024-2025.

résolution : CÉ-2024-2025-745

9. Règles de régie interne 2024-2025

Les règles de régie interne 24-25 ont été remises par courriel aux membres permettant à chacun d'en faire la lecture préalablement à la rencontre.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Vicky Carrière, membre enseignant, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les règles de régie interne 24-25 telles que présentées.

résolution : CÉ-2024-2025-746

10. Élaboration du calendrier des rencontres

Madame Véronique Lemire, directrice d'école, propose un calendrier de travail comprenant cinq réunions.

La direction demande aux membres s'ils sont également d'accord pour que l'heure de début des réunions soit à 18h30.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Vicky Carrière, membre enseignant, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER le calendrier des rencontres 24-25, tel que présenté.

résolution : CÉ-2024-2025-747

11. Normes et modalités 2024-2025

Madame Véronique Lemire, directrice d'école, présente les normes et modalités 24-25 pour le préscolaire et les 3 cycles du primaire et fait état de l'utilité de ces documents dans un établissement scolaire.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie par courriel plus de 6 heures avant la tenue de la rencontre, il n'y a pas lieu d'en faire la lecture en rencontre;

CONSIDÉRANT que les documents présentent la pondération de matières pour chacune des compétences;

CONSIDÉRANT que le document a été travaillé par l'équipe-école en considérant de quelle façon le jugement sera porté pour chacune des compétences;

CONSIDÉRANT que ces documents sont publics et qu'ils sont un outil de références tant pour les parents que pour les enseignants;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Josyane Marcil, membre représentante du service de garde, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER les normes et modalités 2024-2025 tel que présentées.

résolution : CÉ-2024-2025-748

12. Fonctionnement point d'approbation (en cas de dernière minute)

CONSIDÉRANT que les demandes d'activités ou de sorties éducatives peuvent survenir durant l'année à différents moments entre les rencontres du conseil, il est proposé par madame Lemire, directrice de procéder à l'approbation des membres via un formulaire FORMS si la réponse doit être obtenue avant la prochaine rencontre.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Fanny Corbeil, membre parent, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER la consultation via FORMS telle que proposée lorsque le temps est insuffisant pour le présenter en réunion.

résolution : CÉ-2024-2025-749

13. Parascolaire

CONSIDÉRANT que les activités parascolaires ci-dessous ont été approuvées à l'unanimité préalablement par les membres du conseil d'établissement 23-24 via consultation FORMS;

EN CONSÉQUENCE, l'adoption des activités parascolaires «Ultimate frisbee » et Jeux de ballons sont adoptées à l'unanimité.

résolution : CÉ-2024-2025-750

14. Sorties éducatives

CONSIDÉRANT que la sortie éducative ci-dessous a été approuvée à l'unanimité préalablement par les membres du conseil d'établissement 23-24 via consultation FORMS;

CONSIDÉRANT que la consultation envers les parents pour la tenue de cette sortie et les coûts associés de 18\$ par élève ont été approuvés à plus de 80%;

EN CONSÉQUENCE, l'adoption de la sortie éducative pour le 3^e cycle *Visite de la centrale Hydro-électrique* est adoptée à l'unanimité.

résolution : CÉ-2024-2025-751

15. Activités payées par l'école (culturelle)

Madame Lemire, directrice, présente aux membres les activités et le budget alloué pour ces dépenses. Des demandes au Comité culturel du centre de services scolaire ont été faites afin d'obtenir des contributions financières qui pourra absorber la différence entre notre budget et les coûts des activités.

16. Club Proactif

Madame Rodier, membre parent, fait état des activités du Club proactif et explique à quoi sert ce comité. Elle explique la façon par laquelle les parents peuvent s'inscrire aux différents besoins.

Madame Rodier fait également état de l'apport important des bénévoles à la restructuration de la bibliothèque. Jusqu'à maintenant un cumul d'environ 170 heures de bénévolat ont été faites dans ce projet.

17. Informations du personnel de l'école et du CÉ

17.1 **Mot de la directrice**

Madame Lemire remercie madame Rodier pour l'organisation des activités bénévoles du Club Proactif. Elle souligne également à quel point le comité est bien organisé.

Madame Lemire rappelle aux membres qu'ils doivent regarder les capsules de formation pour les membres du CÉ.

Elle rappelle aussi l'offre de conférence sur l'anxiété qui a été envoyée aux parents par courriel dans les jours précédents.

17.2 **Mot des enseignants**

Madame Vicky Carrière informe les parents qu'il y a plusieurs activités à venir au sein de l'école et parle également de la formule que prendront cette année les activités de l'Halloween.

17.3 **Mot de la technicienne en service de garde**

Madame Josyane Marcil relate le début d'année au service de garde ainsi que son arrivée comme technicienne à l'école. L'enjeu principal du début de cette année scolaire fut de trouver du personnel pour compléter les besoins du service de garde ainsi que les heures d'aide à la classe.

17.4 **Mot du soutien**

Madame Martine Latreille souligne que ce sera son dernier CÉ puisqu'elle quitte pour un nouveau poste au CSSDGS.

17.5 **Comité de parents**

Madame Fanny Corbeil agira à titre de représentante au comité de parents pour le secteur sud.

18. Varia

18.1 **Proposition 6^e année**

Madame Lemire fait la lecture d'une lettre écrite par Madame Annie Brisebois, enseignante de 6^e année qui propose l'adoption du demi-uniforme pour les élèves de 6^e année (chandails seulement). Elle fait état de plusieurs raisons qui motivent l'adoption de ce projet.

Les parents membres du CÉ soumettent plusieurs questionnements envers ce projet. Les questions sont notées par la direction. Un suivi sera fait auprès de madame Brisebois, sujet à suivre à la prochaine rencontre.

18.2 Aide à la classe

Madame Lemire informe le conseil au sujet des nouvelles mesures d'aide à la classe. Cette mesure apporte à l'école un total de 54 heures. La répartition des heures s'est faite sous consultation du comité EHDAA. Les heures sont attribuées au personnel de soutien de l'école. Jusqu'à maintenant 46/54 heures sont attribuées.

19. Bilan de la rencontre

Belle rencontre, l'efficacité et le déroulement harmonieux sont soulignés. Madame Lemire remercie les membres parents pour leur implication et leur présence.

20. Prochaine rencontre

Comme établi aux calendriers des réunions du conseil d'établissement, la prochaine séance ordinaire du conseil d'établissement se tiendra le 25 novembre à 18 h 30 à l'édifice Saint-Isidore.

21. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Martine Latreille, il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 20 h 18.

résolution : CÉ-2024-2025-752

Véronique Lemire
Directrice

Geneviève Rodier
Présidente CÉ 24-25

/ml